

AVIVO

Impressum
AVIVO Lausanne
Place Chauderon 3
1003 Lausanne
Tél : 021 312 06 54
Email : bureau@avivolausanne.ch

Bulletin d'information destiné aux membres, paraît 12 fois par an

Bulletin N° 383

15 Juin - 15 Juillet 2020

TRADITIONNELLE BROCHE
DE L'AVIVO LAUSANNE
Jeudi 6 AOÛT 2020 de 11H00 A 16H00



MENU

Salade verte

Rôti de porc

Gratin dauphinois

Haricots verts

2dl de vin ou d'eau

minérale

Dessert et café

Animation musicale par GIANNI Maselli

Inscription et paiement au bureau 021 312 06 54

Prix membre. 35.- / Prix non-membre : 43.-

Date limite d'inscription : 31 juillet 2020

Bus no 24. Direction Bourdonnette. Arrêt Vidy-Port

Attention : Il faut penser à prendre vos couverts !



Traditionnelle GRANDE COURSE de l'AVIVO au LAC NOIR, Fribourg, le mardi 11 AOÛT 2020

L'AVIVO vous propose une magnifique sortie au Lac Noir, le Lac Noir est connu pour son caractère et pour sa nature sauvage et romantique.



Programme :

- 08h30 : Départ du Parc du Vélodrome
- 09h45 : Pause café-croissant incluse
- 11h30 : Arrivée au Lac Noir. Temps libre pour flâner et admirer les paysages
- 12h00 : Repas de midi libre
- 15h00 : Suite du voyage via Planfayon, le Mouret, dans un cadre de verdure au panorama saisissant
- 15h50 : Halte au cœur du pays de Fribourg pour prendre ensemble « les quatre heures ».
- 17h15 : Départ pour le retour à Lausanne via Bulle

Prix : membres 59.- / non membres 66.- Inscription et paiement au bureau 021 312 06 54. Accompagnatrice : Janine.**APPEL AUX BENEVOLES**

Vous aimez écrire et vous avez envie de nous aider ? Alors, n'hésitez pas ! Nous avons des milliers d'adresses à écrire pour l'organisation de notre Fête de Noël. Venez au bureau chercher des adresses et des enveloppes à écrire chez vous ou appelez-nous au 021 312 06 54. Mille fois merci !



Promenades culturelles

Lausanne a donné et inspiré une incroyable richesse artistique à l'univers de nombre d'artistes peintres et de dessinateurs. Certains méritent qu'on s'attarde sur leurs parcours, leur personnalité ; ils ont influencé des styles et des mouvements picturaux. Venez les découvrir lors de la promenade « Acteurs de la vie picturale lausannoise » saison 2, avec Françoise Burri.



Mardi 30 juin à 10h et vendredi 3 juillet à 10h.

Rendez-vous sur l'Esplanade de la Cathédrale, groupe de 8 personnes, durée 1h30, inscriptions au secrétariat 021 312 06 54

Certaines des activités de l'AVIVO reprennent avec prudence.

Ainsi la pétanque suit strictement les règles promues pour ce sport, les Aînés dans la Ville se retrouvent dans un jardin, les aides à l'informatique ont lieu par téléphone quand c'est possible et les visites culturelles ont repris par petits groupes. Des bénévoles nous ont aidés pour l'envoi du Petit bulletin que vous avez entre les mains. Hormis **l'action impôts qui se déroule sur rendez- vous** au secrétariat, les autres activités sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Délai de remise de la déclaration d'impôts : **le 30 juin 2020.**

Un délai supplémentaire au 30 septembre peut être demandé, lettre type à disposition au bureau. Mais ne tardez pas !

Un retour tant attendu

Après ces deux mois de confinement, quel plaisir de pouvoir vous rejoindre tous par notre Petit Bulletin et vous espérer en bonne santé. Grâce au respect des recommandations, nos hôpitaux et les services de santé ont tenu le coup. Car c'était bien là le but des restrictions historiques que nous avons connues. Et la prudence reste de mise.

Les activités de l'AVIVO sont au ralenti, sauf les impôts et le service social qui ne chôment pas. Dès le 15 mars, nous avons dévié les téléphones pour l'AVIVO Lausanne sur nos lignes privées et reçu des centaines d'appels. Aujourd'hui, le 021 312 06 54 tinte de nouveau au 5^{ème} du 3 de la Place Chauderon !

L'AVIVO n'a cessé d'être très attentive à l'actualité : elle a écrit au conseiller fédéral Berset pour demander la gratuité des tests coronavirus destinés au personnel soignant, ce qui n'était pas le cas. Une réponse de dix pages (!) nous a confirmé que désormais les tests des soignants sont pris entièrement en charge par l'assurance accident et n'occasionnent aucun frais pour le personnel.

Les conditions de l'isolement et de la solitude dans les EMS a suscité notre vive réaction comme aussi celle contre le tri des patients selon leur âge en cas de pénurie de moyens thérapeutiques. L'AVIVO s'est associée à la coalition nationale qui demandait des mesures pour la garde des enfants vu les restrictions imposées aux grands parents. Nous avons demandé aussi, en vain hélas, la suppression des amendes en cas de retard de la déclaration d'impôts. En revanche, un délai au 30 septembre peut être demandé jusqu'au 30 juin. N'hésitez pas à nous demander la lettre type pour envoyer cette demande.

L'AVIVO a répondu favorablement à la consultation fédérale destinée à consolider de façon solidaire les rentes du deuxième pilier et s'oppose vivement à la campagne désastreuse qui annonce des baisses de rentes. Vous trouvez ci-joint un rappel des fondamentaux qui constituent l'AVS, le premier pilier exemplaire du système de retraite que l'AVIVO veut voir plus généreux. Les signatures de l'initiative pour une 13^{ème} rente AVS ont repris. A vos stylos pour signer et faire signer.

Un joli mois de juin à vous tous et toutes.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger